

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° I-3919

présenté par
M. Allegret-Pilot

à l'amendement n° 3522 de M. de Courson

APRÈS L'ARTICLE 3

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--